

Numéro 5 février 2013



### Edito

Sans plus attendre, commençons par l'information qui nous taraude tous en tant que parents d'élèves : la réforme des rythmes scolaires sera-t-elle pour septembre 2013 ou pour septembre 2014 ? Et bien, Mr Le Maire en accord avec les écoles, La Focel et les représentants des parents d'élèves a décidé de demander une dérogation pour repousser la mise en application de la réforme à septembre 2014. C'est donc une année chargée qui s'annonce, puisque Mr le Maire nous a invité à faire partie des discussions qui vont s'engager. Une réunion aura lieu avant l'été et d'ici là nous souhaitons entendre la voix des parents pour pouvoir vous représenter au mieux. Nous lancerons très prochainement un sondage sur vos souhaits afin de pouvoir vous représenter le mieux possible lors de ces réunions. En ce début d'année 2013, nous vous proposons donc un journal chargé d'infos sur cette réforme, mais pas seulement !

Bonne lecture !

Yann Bensegueni, Président de l'association

## La Réforme des Rythmes Scolaires (texte officiel source [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr))

### Objectifs de la réforme

- mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée,
- alléger la journée d'enseignement,

en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite.

### Les principes (article 3 du décret)

- 24 heures d'enseignement hebdomadaires pour tous les élèves, réparties sur 4 jours et demi, à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée et le mercredi matin.
- s'agissant de la journée d'enseignement, sa durée maximale est de 5h30, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30 et une pause méridienne dont la durée ne peut être inférieure à 1h30.

### Les activités éducatives complémentaires

- Elles se déroulent sur un temps estimé à 1 heure (soit 4 heures par semaine) entre la fin des enseignements et l'heure normale de sortie maintenue à 16h30.
- Une partie sera assurée par les enseignants mais l'autre relèvera de la responsabilité des communes ou des intercommunalités. Dans le cadre de projets éducatifs territoriaux spécifiques, les activités éducatives pourraient être proposées dans le prolongement de la pause méridienne.

## L'organisation du service des enseignants du premier degré

- 24 heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves,
- 3 heures hebdomadaires en moyenne, soit 108 heures annuelles, effectuées sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription dans laquelle exercent les enseignants concernés.

### Les 108 heures annuelles de service:

#### 60 heures consacrées à des activités pédagogiques complémentaires:

- 24h consacrés à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des activités pédagogiques complémentaires et à leur articulation avec les autres moyens mis en œuvre dans le cadre du projet d'école pour aider les élèves.
- 36h consacrés à des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école: aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel, activités prévues par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

#### 24 heures consacrées à:

- des travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maîtres de l'école et des conseils des maîtres de cycle) ;
- à l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège ;
- aux relations avec les parents ;

- à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés.

18 heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue.

6 heures consacrées à la participation aux conseils d'école obligatoires.

### Un outil pour la mise en œuvre de la réforme : le projet éducatif territorial

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

### Concrètement à La Chapelle La Reine

1. Report de l'application de la réforme à septembre 2014.
2. La demi-journée supplémentaire devrait se faire le mercredi.
3. Un sondage vous sera envoyé par l'association pour connaître vos souhaits sur les horaires

### INFO CANTINE – INFO CANTINE – INFO CANTINE

Comme vous l'avez sans doute constaté, la cantine ne fournit plus de serviettes en papier. Nous en avons discuté en commission de menus car aucune information n'a été transmise. Nous avons demandé à ce qu'une communication officielle soit envoyée aux parents, mais à ce jour rien n'a été fait. Sachez donc qu'il faut désormais donner à vos enfants, une serviette en tissu ou en papier. La raison ? Le coût et le gâchis fait par certains enfants qui jouaient à déchirer les serviettes avant même de déjeuner.

## Marché de Noël



Comme tous les ans l'Association des a participé au Marché de Noël. Le froid et le nouvel emplacement du marché ne vous a pas découragé et vous êtes venus en nombre sur notre stand. La tombola à gratter a rencontré un grand succès puisque nous avons vendu 270 tickets. Les gourmands étaient également au rendez-vous, car toute la pâte à gaufre a été écoulee !!!

Il est beau notre stand non ? 😊



### Dates à retenir

**22/03/13** 2<sup>ème</sup> conseil de l'école maternelle – Pensez à nous envoyer vos questions avant le 28 février !

**11/04/13** 2<sup>ème</sup> conseil de l'école primaire – Vos questions devront nous parvenir avant le 28 mars.

## Trombinoscope des Représentants de Parents

### Ecole Maternelle



**Xavier Bernardini**  
Classe de Mme Bousquet – PS/MS et Classe de Mme Vandamme PS/MS



**Yann Bensegueni**  
Classe de Mme Houbaux – PS/GS



**Annaig Lecaz**  
Classe de Mme Houbaux – PS/GS



**Patricia Ledu-Planton**  
Classe de Mme Bousquet – PS/MS-

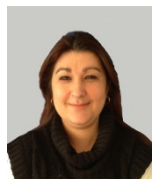


**Aurélie Papasian**  
Classe de Mme Houbaux – PS/GS



**Stéphanie Almeida**  
Classe de Mme Houbaux – PS/MS

### Ecole Primaire



**Stéphanie Almeida**  
Classe de Mme Audoux – CE2/CM1



**Isabel Assureira**  
Classe de Mme Audoux – CE2/CM1



**Yann Bensegueni**  
Classe de Mme Audoux – CE2/CM1



**Séverine Charbonnier-Buiche**  
Classe de Mme Deslais - CP



**Philippe Le Roy**  
Classe de Mr Simon – CM1



**Caroline Quelard**  
Classe de Mme Audoux – CE2/CM1

## Questions des parents – Conseil d'école Léo Moulin

26 octobre 2012

- 1. Que s'est-il passé lors des élections des parents d'élèves à la maternelle ? Nous avons reçu deux bulletins différents. Comment expliquez-vous ce couac ?**

Mme Bousquet explique qu'elle a fait un seul et même bulletin contenant les noms des parents adhérents à l'association et les noms de 2 parents ne souhaitant pas adhérer à l'association. Or, dans ce cas il faut faire deux bulletins séparés, il a donc fallu refaire les bulletins suite à cette erreur.

- 2. J'ai voté avec un bulletin erroné lors des élections. Qu'est devenu mon vote ?**

Le vote est devenu un vote nul.

- 3. Pour quelle raison les petits ont été mélangés avec tous les niveaux y compris les grands alors qu'il y avait assez d'enfants pour faire une classe de PS ?**

Les effectifs de 12/13 sont de 33 petits. Pédagogiquement il est plus intéressant de mélanger les niveaux. C'est pour cette raison que ce choix a été fait.

- 4. A quel(s) moment(s) les petits se retrouvent-ils ensemble : gym, récréation autre ?**

A chaque récréation une tranche commune de 10 minutes existe. Tous les enfants sont réunis pour la chorale, les sorties, les goûters, les spectacles. Les petits du bas se retrouvent pour la motricité les matins et les petits du haut on accès à la motricité deux fois par semaine après la sieste.

- 5. Avez-vous prévu d'aménager une salle de jeux à l'étage comme celle du rez-de-chaussée (entre les deux classes) ? Les classes du haut n'ont pas du tout été réaménagées pour accueillir les petits. L'école se veut égalitaire pour tous. Comment expliquez-vous cette différence de traitement ?**

A l'étage, cette salle est une salle d'arts plastiques. Dans les deux classes des tables et des chaises pour les petits ont été installées. En ce qui concerne les jeux, la classe de Nathalie fonctionne avec des malles, caisses

de jeux itinérantes (marionnettes, dînette etc...). Dans la classe de Jean-François les aménagements sont déjà en place (cuisine et garage). Mme Houbaux invitera les parents des petits à venir pendant un moment de fonctionnement. Elle proposera une réunion pour les parents des petits afin de répondre à toutes les questions et interrogations.

- 6. Est-il prévu d'aménager une rampe à hauteur des petits afin de prévenir d'éventuelles chutes dans les escaliers ?**

Les petits et les grands ne descendent pas en même temps, par conséquent le danger est moindre. Jean-François signale que les enfants arrivent à atteindre la rampe. Cependant l'association souhaite savoir si des normes existent et estime que la rampe est trop haute.

- 7. Il était question que le service technique de la ville répare les vélos. Ont-ils été réparés ou envisagez-vous d'en racheter des nouveaux ?**

Mr Fagueret, à la demande de l'association a réparé les vélos de l'école. L'école et la municipalité le remercient chaleureusement.

- 8. L'année dernière l'école avait proposé un spectacle « AKATU » fait sur le temps scolaire mais qui n'avait pas été ouvert aux parents. Que comptez-vous faire cette année ?**

Il ne s'agissait en aucun cas d'un spectacle réalisé par les enfants pour les parents, mais d'un spectacle interactif pour les enfants. Ce spectacle a été filmé et diffusé aux parents dans la classe de Mme Houbaux.

- 9. L'année dernière Me Bousquet avait demandé si la Mairie pouvait mettre une sonnette et un téléphone au niveau des classes, qu'en est-il ?**

Mr Le Maire indique que l'aménagement est en cours.

- 10. Les parents peuvent-ils être informés des changements de remplaçants dans les classes de Mmes Bousquet et Van Damme ? Comment ces informations seront-elles communiquées ?**

Mme Bousquet prend bonne note de cette remarque et explique qu'elle fera le nécessaire auprès des familles pour des remplacements de plusieurs jours.

**11. Le cahier de liaison n'étant pas donné tous les jours comment les parents qui ne se rendent pas à l'école peuvent-ils communiquer avec les enseignants ? Quelles sont vos suggestions ?**

La seule possibilité est la mise en place d'une procédure de transmission d'information avec le périscolaire.

**12. Comment l'information concernant le comportement des enfants à la cantine est-elle relayée aux enseignants, ainsi qu'aux parents ?**

Les enseignants ont les informations via l'ATSEM et les communiquent aux parents si nécessaire. Le Maire indique que la mairie peut communiquer directement avec les parents si besoin.

## **Questions des parents – Conseil d'école Pierre Prévost**

**25 octobre 2012**

**1. Est-ce qu'un site Internet pour l'école est prévu cette année ?**

Mr Simon explique qu'il d'accord sur le principe, mais qu'il faudrait des personnes pour s'en occuper.

Par conséquent, nous lançons donc un appel aux parents volontaires, ayant des compétences en la matière susceptibles de pouvoir créer un site web pour l'école et former l'équipe enseignante à sa mise à jour.

**2. L'école n'a pas participé à l'opération Nettoyons la Nature cette année. Pourquoi ?**

L'école a souhaité suspendre cette opération cette année.

**3. Est-ce que l'école travaille en collaboration avec la bibliothèque municipale ? Si oui, sous quelle forme ?**

Actuellement aucune collaboration n'a été mise en place. Cependant, des classes pourraient s'y rendre ponctuellement. Mr. Simon a rendez-vous avec les bénévoles de la bibliothèque qui présenteront les possibilités offertes par la bibliothèque à l'école.

**4. Avez-vous des informations à nous communiquer concernant l'ouverture commune aux deux écoles ainsi que le réaménagement des horaires.**

Mr Le Maire nous informe que l'acquisition du passage (petit chemin entre la primaire et la maternelle) n'a pas été signée pour le moment. L'ouverture commune reste d'actualité, mais aucune date n'est avancée pour le moment.

**5. L'association de parents d'élèves n'a pas reçu de convocation aux commissions cantine cette année. Savez-vous quand aura lieu la prochaine ?**

Lors de la dernière commission, l'absence de représentants n'a pas pu permettre de fixer une nouvelle date.

**6. Il était question de mettre en place une réunion biannuelle avec la municipalité, le périscolaire et la cantine. L'association de parents peut-elle obtenir ces réunions ?**

Mr Le Maire est favorable à ces réunions et demande aux représentants de contacter Mme Sauvagnac afin de fixer les dates.

**7. Comment l'information concernant le comportement des enfants à la cantine est-elle relayée aux enseignants, ainsi qu'aux parents ?**

Mr Simon rappelle que la cantine n'est pas un temps d'éducation nationale, et relève des services municipaux sauf en cas de blessure ou maladie. La mairie contacte par courrier les familles si nécessaire.

**8. Pouvez-vous nous indiquer les effectifs de la cantine : nombre d'enfants pour chaque école et nombre de personnes encadrantes ?**

Les effectifs sont les suivants :

Entre 120 et 150 élèves à la primaire pour 4 employés municipaux qui assurent le service et 4 animateurs de la FOCEL

Entre 70 et 80 élèves à la maternelle pour 3 municipaux qui assurent le service.

**9. Le bus passe à 8h42 à Butteaux, alors que l'école débute à 8h45 à La Chapelle La Reine. Il est absolument nécessaire de décaler les horaires du service de bus afin de ne pas pénaliser les enfants qui arrivent chaque matin en retard à l'école. Que comptent faire l'école, les représentants de parents, la mairie ?**

Mr Simon avait constaté une amélioration en fin d'année scolaire suite aux envois de courriers conjoints (association et école). Malheureusement, les cars sont de nouveau en retard le matin. L'école et l'association vont de nouveau intervenir auprès du syndicat des transports scolaires afin de régler ce problème.

Rejoignez-nous,  
ADHÉREZ !

L'association des parents d'élèves compte une vingtaine de parents bénévoles. Cette année certains parents se sont retirés de la représentation de parents officielle, mais ils officient pour le compte de l'association dans l'ombre et nous les remercions ! Mais bien sûr, nous avons toujours besoin de sang neuf, de nouvelles idées, de nouvelles compétences.

**Pour que nous puissions continuer de représenter les parents et contribuer aux actions des écoles NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

**Adhérent de l'association  
(cotisation libre à partir de 6€)**

- Vous contribuez à la pérennité financière de l'association et à nos projets. Vous serez convié à l'assemblée générale de l'association
- Vous serez informé en priorité des projets et décisions de l'association.
- Vous bénéficierez de tarifs préférentiels lors de nos manifestations
- Vous pourrez vous proposer pour devenir si vous le souhaitez délégué de parents d'élèves et ainsi assister aux conseils des écoles.

**Pour nous contacter**

Mail : [contact@lesenfantsdabord77.fr](mailto:contact@lesenfantsdabord77.fr)

Téléphone : 06.76.71.95.49

Par courrier : Dans les boîtes aux lettres à l'entrée des écoles



Le site de vos représentants fait peau neuve mais reste accessible à l'adresse habituelle <http://lesenfantsdabord77.fr> Vous y retrouverez, le journal de l'assoc bien sûr, mais aussi les comptes-rendus des conseils d'école, et nos actualités.



Vous ne pouvez pas vous rendre à l'école ? Vous ne savez pas comment communiquer, rencontrer d'autres parents d'élèves ? Une solution rejoignez-nous sur notre page Facebook - flashez le qr code ou tapez Les Enfants d'Abord LCLR dans Facebook, cliquez j'aime et engagez la discussion !



web